

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# AMNESTY INTERNATIONAL

## DÉCLARATION PUBLIQUE

AILRC-FR

Index : ASA 33/3130/2015

Date : 23 décembre 2015

### **Népal. La pénurie critique de médicaments et services essentiels met la vie et la santé de la population en danger**

Amnesty International demande au gouvernement du Népal de prendre des mesures afin que les hôpitaux disposent des médicaments essentiels et autres fournitures médicales et services dont ils ont besoin pour sauver des vies et soigner les patients. Les personnes les plus vulnérables sont les pauvres, les personnes âgées et les jeunes, et celles qui souffrent d'affections chroniques, comme le diabète et les maladies cardiovasculaires. Le gouvernement doit agir immédiatement afin de s'acquitter de ses obligations internationales et de garantir l'accès à des médicaments essentiels et autres fournitures, indispensables au respect des droits fondamentaux à la vie et à la santé.

Amnesty International a enquêté sur la situation et s'est entretenue avec les responsables de différents hôpitaux à travers le pays. Selon eux, plus de trois mois après l'interruption du flux de marchandises à la frontière entre l'Inde et le Népal, dans le contexte des manifestations contre la nouvelle Constitution népalaise, on constate une pénurie critique de médicaments et de services essentiels. L'action inappropriée et lente des autorités népalaises en vue de garantir l'importation et l'accès aux médicaments essentiels met en danger la vie et la santé de la population. Elles doivent tout faire pour pallier cette pénurie, avant qu'elle ne dégénère en crise grave qui se traduira par des morts et des souffrances évitables.

L'absence de carburant aggrave encore la situation : les ambulances et les véhicules transportant du matériel médical ne sont pas en mesure de fournir des services ni de livrer du matériel disponible, particulièrement en dehors de la capitale Katmandou. Les mesures prises jusqu'à présent en vue d'accorder la priorité au secteur médical en ce qui concerne l'accès au carburant n'ont guère porté leurs fruits.

Les hôpitaux situés en dehors de Katmandou ont signalé divers degrés de pénurie, la proximité de la frontière avec l'Inde étant un facteur clé pour se procurer des fournitures. Le réacheminement de certaines fournitures depuis la frontière principale de Raxaul vers d'autres points d'entrée à la frontière indo-népalaise, les dons de diverses sources internationales acheminés par pont aérien et la production de certains médicaments par les laboratoires pharmaceutiques népalais qui utilisent les stocks et des importations de matières premières ont permis de soulager la très forte pression

signalée il y a environ un mois par certains hôpitaux du pays. Cependant, d'après des responsables d'hôpitaux à Katmandou et aux alentours, ces ressources s'épuisent également.

Quelle que soit la situation à la frontière, le gouvernement népalais doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour respecter ses obligations découlant des traités internationaux relatifs aux droits humains dont il est signataire, et notamment pour protéger les droits fondamentaux à la vie et à la santé.

Avec l'arrivée de l'hiver au Népal, Amnesty International recommande au gouvernement de prendre des mesures de toute urgence afin de :

- □□□□ garantir le respect des droits à la vie et à la santé de la population, et l'accès à des médicaments essentiels de qualité ;
- □□□□ veiller à ce que le secteur médical dispose du carburant nécessaire pour fournir des services essentiels ;
- □□□□ faire en sorte que les professionnels de santé et le personnel hospitalier soient consultés pour trouver une solution à la crise et prêter attention à leurs préoccupations.

FIN